

Messieurs Messein et Cie
23 Boulevard Poissonnière

Effets

tirés
Le 17 Decembre 1901

payables
Le 18 mars 1902

Yokohama

Tokio

London

Paris

Paris, le 9 avril 1901

Copie

Messieurs Messein et Cie

Paris

Sur ma demande, vous consentez à avancer à Mr Tadamasa Hayashi, négociant à Paris 65. rue de la Victoire, la somme de F. 150,000 (cent cinquante mille francs) pour trois mois environ. C'est à dire jusqu'au Cinq juillet prochain.

Pour mobiliser approximativement cette avance, Monsieur Tadamasa Hayashi vous remet ses acceptations

F. 25400
27940
90480
93020
99020

au 5 juillet 1901
tiré par Mr
S. Bing à Paris

F. 149.860

(cent quarante neuf mille
huit cent soixante frs)

Je déclare vous garantir— conjointement et solidairement, jusqu'à parfait paiement, la dite somme de Cent cinquante mille francs en capital & frais

Avec mon assentiment, en cas de non paiement de ces traites a l'échéance, vous avez pris l'engagement vis à vis de Mr Bing, de ne pas lui en réclamer le montant avant le 31 janvier 1902.

Dès lors, si cette éventualité de non paiement se produisait, vous auriez contre mon remboursement à me substituer à vos droits contre Mr Tadamasa Hayashi d'une part et contre Mr S. Bing, d'autre part, et bien entendu, je ne pourrais exercer de recours contre ce dernier, Mr S. Bing, qu'à partir du 31 janvier 1902.

Lu et approuvé l'écriture et ci-dessus et bon pour garantie conjointe et solidaire de Cent cinquante mille francs.—

Paris 3 avril 1901

H. Vever